



FEUILLE DE ROUTE

SECRETARIAT GENERAL DE L'UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS

Genève, 22 novembre 2007

UIT – SECTEUR DE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Objet: Erratum 1 (11/2007) à la

Recommandation UIT-T G.709/Y.1331 (03/2003), *Interfaces pour le réseau de transport optique*

Corriger le titre du paragraphe 19 comme suit:

19 Mappage de signaux ODUj dans le signal ODTUjk